

FACTURE DE NOUVEAUX NOMS

Période : Année 2024

Exigible le : 31/05/2024

N° Adhérent : 30 126

SIRET : 400 395 950 00019

SA TRANSPORTS GRANGIE
ZA DE REGOURD
46000 CAHORS

240514

Facture N° 202426185 du 31 Mai 2024

Concerne SARL TRANSPORTS GRANGIE - ZA DE REGOURD 46000 CAHORS

Total de la facture HT	99,00 €
TVA	19,80 €
Total de la facture TTC	118,80 €
Sommes déjà versées	0,00 €
Somme à payer TTC	118,80 €

Vire le 14/06/24

Pas d'escompte pour paiement anticipé

Conformément à la loi, une pénalité pourra être appliquée pour tout retard de paiement, calculée au taux de 3 fois l'intérêt légal en vigueur.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement prévu au 12^e alinéa du 1 de l'article L.441-6 du code du commerce est fixé à 40 €.

Pour tous ressortissants de l'U.E : Exonération de TVA : Art. 262 Ter-1 du CGI.

Pour tous ressortissants hors U.E. : TVA non applicable : Art. 259-1 du CGI

Pour les adhérents de l'Aveyron :

Virement : IBAN : FR76 3000 4006 4800 0009 0121 667 - BIC : BNPAFRPPXXX

Chèque : A l'ordre de PRESTAL - 13 Av. de l'entreprise - Parc commercial des Moutiers - 12000 RODEZ

Références obligatoires à rappeler pour tout règlement : Numéro de facture & numéro d'adhérent

Pour les adhérents du Lot :

Virement : IBAN : FR76 1780 7008 0500 5194 5343 110 - BIC : CCBPFRPPTLS

Chèque : A l'ordre de PRESTAL - 107 Quai Cavaignac - CS 60261 - 46005 CAHORS CEDEX 9

Références obligatoires à rappeler pour tout règlement : Numéro de facture & numéro d'adhérent

ASTL

PRESTAL AVEYRON

13, Avenue de l'Entreprise
Parc des Moutiers
12000 Rodez

05 65 42 63 24

PRESTAL LOT

107, Quai Cavaignac
46005 Cahors Cedex 9

05 65 23 08 60

contact@prestal.org

prestal.org

SIREN 776 740 904 - NAF 8621Z

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR66 776 740 904

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES SOUS ACREMENT DE LA DREETS OCCITANIE